DÉPARTEMENT **DU NORD** 

ARRONDISSEMENT DE D<u>UNKER</u>QUE

> **COMMUNE DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION 2 avril 2021

Nombre de Conseillers

29 En exercice

**Présents** 28

24 Votants

OBJET:

04.a) EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE - COMMUNE. **EXERCICE 2020.** 

## **EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 12/04/2021 Recu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le 13 00

L'an deux mil-vingt-et-un, le huit AVRIL à dix-huit he 19: 059-215904004-20210408-0

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances soil présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents: M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José - Mme BEURAERT Martine - M. MORVAN Hervé - Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie - M. DECREUS Christophe - Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - Mme CAPPELLE Christiane - M. ROBBE Jean-Pierre - Mme LORPHELIN Martine -M. LORIDAN Bernard - Mme PETITPRET Sabine - M. TIMLELT Frédéric - Mme DI PENTA Anna - Mme DELANSAY Sylvie - M. BEZILLE Marc - Mme FLAMENT Laëtitia - Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉ: M. LAPIERRE Julien donnant procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra.

## **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE:**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Joël DUYCK, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (voir tableau ci-dessous)
- Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

## VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET COMMUNE

Libeliés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 369 747,34 €		1 000 609,10 €		2 370 356,44 €
Opérations de l'exercice	11 755 712,09€	12 080 044,96 €	2 204 297,13 €	1 625 182,19 €	13 950 009,22 €	13 705 227,15 €
Totaux	11 755 712,09 €	13 449 792,30 €	2 204 297,13 €	2 625 791,29 €	13 950 009,22 €	16 075 583,59 €
Résultat de clôture	I South	1 694 080,21 €		421 494,15 €		2 115 574,37 €
Reste à réaliser			697 122€	212 547 €	697 122 €	212 547 €
Totaux cumulés	1 10 100	1 694 080,21 €	697 122€	634 041,16 €	697 122 €	2 328 121,37 €
Résultats définitifs  Excédents		1 694 080,21 €	63 080,84€			1 630 999,37

.../...

Envoyé en préfecture le 12/04/2021 Reçuen préfecture le 12/04/2021

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2 OBJET: 04.a) EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF DU MIAIRE -

**EXERCICE 2020.** 

Le conseil municipal invité, et sous la présidence de Monsieur Hervé MORVAN, Maire-Adjoint, en l'absence de Monsieur le Maire, approuve à la majorité des votes exprimés (20 pour, 4 abstentions : liste « Merville en Grand », 4 contre : liste « Agir Ensemble pour Merville »), le compte administratif pour l'exercice 2020.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.